

et pratique, et subi leurs épreuves avec distinction.

Des *certificats de capacité* sont aussi délivrés aux élèves de qualification, moins élevées sous le rapport théorique, mais qui ont obtenu un plein succès dans la *pratique*.

Aucun certificat, si ce n'est un certificat de séjour ou de conduite, ne sera délivré à un élève, s'il n'a séjourné à l'école au moins dix mois, et si durant ce stage il n'a suivi régulièrement tous les cours théoriques et pratiqués assidûment pendant au moins un mois les travaux des différents départements de la ferme, y compris ceux de la laiterie, ou traite des vaches, et des ateliers.

VACANCES

Il y a deux mois de vacances dans l'année. La principale vacance a lieu en janvier.

N. B. — Ce programme sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

L'Assomption, 8 septembre 1885.

J. J. A. MARSAN

Prof. Agric. et Gérant F. E. P.

LS CASAUBON, Ptre,

Directeur.

ACTES OFFICIELS

Commission chargée de préparer une exposition scolaire pour l'Exposition coloniale de Londres de 1886.

CIRCULAIRE N° 1

Aux universités, séminaires, collèges, couvents et autres maisons d'éducation supérieure, et aux écoles publiques élémentaires subventionnées et non subventionnées.

Québec, 26 octobre 1885.

M.

A l'occasion de l'exposition coloniale qui doit avoir lieu à Londres, au printemps prochain, le représentant du Canada en Angleterre, l'Honorable Sir Charles Tupper, a invité les départements de l'instruction publique des différentes provinces de la Confédération canadienne à faire les pré-

paratifs nécessaires pour y prendre une part aussi complète que possible.

Sur la communication officielle qui leur fut faite des intentions du Gouvernement relativement à cette exposition, les comités catholique et protestant du conseil de l'instruction publique, le premier à sa séance du 23 septembre dernier, le second à sa réunion du 9 du même mois, décidèrent de prendre les mesures nécessaires pour que nos maisons d'éducation supérieure et élémentaire puissent figurer avec avantage à ce grand concours intercolonial.

A cet effet, le Gouvernement provincial, par arrêté du 16 octobre courant, a nommé une commission spéciale composée de l'Honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, de M. l'abbé L. N. Bégin, principal de l'école normale Laval, du Rév. I. Elson Rexford, secrétaire du Département de l'instruction publique et de M. Paul de Cazes, pour surveiller les préparatifs de l'exposition scolaire de la province de Québec, à Londres.

C'est donc, comme président de cette commission et comme surintendant de l'instruction publique, que je fais appel à la bonne volonté de toutes les institutions scolaires catholiques et protestantes de la province, pour maintenir le rang honorable qu'elles ont conquis aux deux dernières grandes expositions universelles de Paris.

Il est important de prouver l'efficacité de notre système scolaire, dont le département de l'instruction publique entend donner un exposé aussi détaillé que possible, par les résultats pratiques obtenus dans son application.

Je convie donc chaque institution, quel que soit son rang dans l'échelle de l'instruction publique, à préparer avec soin tout ce qui pourra contribuer à donner une idée aussi exacte que possible de l'état de l'instruction dans notre province.

En réunissant tous nos efforts, nous réussirons, j'en suis convaincu, à conserver, sinon à dépasser, le rang honorable que nous avons déjà su gagner ailleurs, dans cette lutte de l'intelligence à laquelle nous allons bientôt être appelés à prendre part.

J'ai l'honneur d'être,

M.

Votre obéissant serviteur,

GÉDEON OUMET,

*Surintendant de l'instruction publique,
Président de la commission.*